

**La femme face à la société patriarcale dans
l'imaginaire camerounais
à travers *Les Impatientes*
de Djaili Amadou Amal**

Dr. Ranya Kamar

Professeure adjointe

Département de Langue et de Littérature Françaises

Faculté des Lettres, Université d'Helwan

kamar.ranya@gmail.com

doi:10.21608 /jfpsu.2023.198864.1261

La femme face à la société patriarcale dans l’imaginaire camerounais à travers *Les Impatientes* de Djaïli Amadou Amal

Résumé

La lutte de la femme pour s’émanciper a fait couler beaucoup d’encre au fil des siècles. Cependant, bien que nous soyons à l’aube du 21^{ème} siècle, la femme souffre toujours dans plusieurs pays du monde et dans le continent africain. L’autrice Djaïli Amadou Amal a abordé dans son roman *Les Impatientes* le calvaire de la femme africaine dans une société patriarcale misogyne qui considère la femme comme un être inférieur et la met constamment sous la tutelle masculine. Djaïli nous a raconté l’histoire de jeunes filles victimes de mariages forcés, elle a également évoqué la polygamie ainsi que la violence conjugale et les effets qui en résultent. D’autres causes importantes ont été soulevées par l’auteure dans son roman. Nous procéderons à une approche sociocritique dans l’analyse du corpus. Toutefois, nous ne devons pas omettre de signaler que Djaïli a reçu le Prix Goncourt des lycéens pour *Les Impatientes* en 2020.

Mots-clés : La littérature féminine, la femme africaine, le mariage des mineures, la violence conjugale, les idées.

المرأة في مواجهة المجتمع الأبوي من خلال رواية " نافذات الصبر " للكاتبة الكاميرونية أمل أمادو دجايلي

أ.م.د. رانيا محمد قمر

أستاذ مساعد بقسم اللغة الفرنسية كلية الآداب جامعة حلوان

مستخلص

نضال المرأة من أجل حريتها و تحقيق ذاتها و إثبات وجودها ألهم العديد من الكاتبات و الكتاب على مر العصور. و رغم أننا بدأنا منذ سنوات طويلة القرن الحادي و العشرين إلا أن معاناة المرأة ما زالت مستمرة في العديد من دول العالم و منها القارة الإفريقية. و لقد تناولت الكاتبة أمل دجايلي في روايتها " نافذات الصبر " معاناة المرأة الأفريقية في مجتمع أبوي ذكوري يتعامل مع المرأة على أنها مخلوق ناقص و يضعها دائما تحت الوصاية . و عرضت دجايلي نماذج لزواج القاصرات بالإكراه ، كما كشفت عن المشاكل التي قد تنشأ من تعدد الزوجات و كذلك تناولت العنف الزوجي و ما يتبعه من آثار مدمرة للمرأة و غيرها من القضايا التي تقوم بالقاء الضوء عليها و تحليلها ونقدتها من خلال المنهج الاجتماعي. و قد حصلت الكاتبة أمل دجايلي على جائزة "جونكور للتلامذة الثانويين "عن هذه الرواية عام 2020 ، كما تم تكريمها في الكاميرون و العديد من الدول.

الكلمات المفتاحية: الأدب النسوي ، المرأة الإفريقية ، زواج القاصرات ، العنف الأسري ، الأفكار الموروثة.

Introduction :

Depuis des siècles la femme s'est livrée à une lutte continue et acharnée afin de se libérer du joug de l'homme. Dans certaines sociétés, elle a pu, en grande partie, obtenir son indépendance et se forger une vie et un avenir où elle détient seule les rênes de son existence.

Cependant, dans beaucoup de pays, aux quatre coins du monde, persiste toujours la domination du mâle : un mâle considérant la femme, non comme son complément, mais comme un être inférieur envers qui toutes les pratiques, même les plus violentes et les plus humiliantes sont permises et même banalisées.

C'est ce cri d'indignation et de colère lancé par *Les Impatientes* qui nous a incité à choisir ce sujet qui a fait , et qui continue à faire couler de l'encre tant que la femme demeure dans certaines régions du monde, une femme-objet , dont la vie ou la mort n'ont aucune valeur , et qui peut être facilement remplacée par une autre pour assouvir les plaisirs d'un « maître » et accroître sa descendance.

Le roman raconte l'histoire de trois victimes d'une société patriarcale injuste et misogyne. Hindou est une jeune fille naïve, jetée dans les mains de son nouvel époux, un cousin débauché, alcoolique et toxicomane, qui ne cesse de la rouer de coups. Ramla, quant à elle, c'est une adolescente de dix-sept, arrachée subitement à son fiancé et à ses études pour la marier à un ami de son père, un prestigieux homme d'affaires. Enfin, Safira est la première épouse de ce dernier, écœurée par le remariage de son mari et prête à tout pour se débarrasser de la nouvelle venue.

Ce roman qui défend les droits de la femme est paru en 2020 et salué par le prix Goncourt des Lycéens la même année. Son auteure, Djaïli Amadou Amal, est une écrivaine camerounaise musulmane, née en 1975 d'une mère égyptienne et d'un père camerounais. Elle écrit en 2010, son premier roman *Walaande, l'art de partager un mari*, ensuite en 2013 *Mistirijjo, la mangeuse d'âmes* et plus tard en 2017 *Munyal, les larmes des patientes*. L'œuvre de Djaïli Amadou Amal,

dont le prénom est inspiré de la célèbre chanson d'Oum Kalthoum « Amal Hayati », a été à plusieurs reprises et dans divers pays, dont le Cameroun, saluée et récompensée par des prix divers.

Après avoir présenté l'œuvre et son auteure, nous proposons, dans notre article de répondre à la problématique suivante : Comment l'asservissement de la femme dans une société patriarcale apparaît-il dans *Les Impatientes* de Djaili Amadou Amal ?

Pour répondre à cette problématique, nous aurons recours à une analyse thématique et sociocritique centrée sur l'étude de la société à travers le texte. Nous aborderons d'abord la domination des mâles dans une société misogyne et ensuite nous évoquerons la polygamie et ses impacts sur les familles.

I- Domination des mâles et misogynie :

Le patriarcat a régné sur le monde depuis des millénaires en Orient comme en Occident. Le système patriarcal, qui perdure à nos jours, dans bon nombre de régions, célèbre la puissance masculine. Il désigne une structure sociale ou familiale où le père détient toutes sortes de pouvoir. Elisabeth Badinter, femme de lettres et philosophe féministe française, a expliqué dans son livre *L'Un et l'autre* que « dans ces systèmes patriarcaux, il ne suffit pas aux hommes de détenir les pouvoirs les plus importants, de régner sur la famille comme sur la Cité, c'est-à-dire comme Dieu tout-puissant sur l'univers. Il faut aussi imposer un système de représentations et de valeurs qui justifient un tel déséquilibre. »¹ Ce système est constitué de plusieurs conditions idéologiques favorisant l'autorité des « mâles ».

C'est donc le père qui décide du sort de tous les membres de la famille et c'est lui qui fait la loi. C'est une certaine forme de despotisme où l'homme dispose de toutes sortes d'autorité sur les femmes. Dans certaines régions, qui ne sont pas les moindres, « Le

¹ Badinter Élisabeth, *L'Un est l'autre : Des relations entre hommes et femmes*, Editions Odile Jacob, Paris , 2002, p. 103.

système patriarcal minimal se reconnaît au fait que les pères échangent leurs filles contre des brus, avec ou sans le consentement des intéressées. Progressivement, les femmes prendront le statut de biens. Elles s'achètent ou se vendent et deviennent la propriété de l'époux. »¹ Les filles passent donc de la propriété du père à la propriété de l'époux par le biais d'un mariage arrangé.

I-1 Mariage et affaires :

Le mariage et les affaires sont depuis toujours liés notamment dans les familles qui désirent agrandir ou protéger leur patrimoine. Si Hindou est donnée à son cousin afin de ne pas contrarier l'oncle, le second patriarche de la concession, Ramla, elle, est offerte en guise d'épouse à un riche politicien : « *Tu veux que les impôts nous tombent dessus si cet homme politique se fâche ?* »² C'est ainsi que l'auteure nous transmet le calvaire que subissent les filles et nous révèle la relation père-fille toujours fondée sur un écrasement total et sans vergogne.

I-1-1 Relation père-fille :

La relation entre la fille et son père dans ce type de société reflétée dans le roman n'est nullement basée sur l'affection, la tendresse ou la sécurité qu'un père est supposé garantir à ses enfants notamment ses filles. Au contraire, la relation maître-esclave apparaît flagrante et pitoyable. « *J'espérais qu'il m'assurerait de son amour, (...) que je serais toujours sa petite fille, que cette maison serait toujours la mienne (...)* »³ : cette citation révèle la déception de Ramla face à un père implacable et froid. L'emploi du conditionnel nous communique un souhait anéanti, en outre, l'accumulation marque un espoir déchu et une désillusion écœurante. En effet, Le roman est parsemé de scènes de déceptions dont les filles et les femmes sont victimes. Le père incarne continuellement l'image d'un bourreau borné que rien ne touche, ni larmes ni supplication : « (...) , j'éclate

¹ Ibid. p.107.

² Djâïli Amadou Amal, *Les Impatientes*, Editions Emmanuelle Collas, Paris, 2020, p.51.

³ Op.cit., Djâïli, p.21.

en sanglots, sous le regard indifférent de mon père. »¹ L'opposition entre « sanglots » et « indifférent » manifeste clairement la nature de cette relation dépourvue d'affection ou d'intention.

Toutefois, ce comportement des pères à l'égard de leurs filles émane d'une conception assez particulière de la virilité dans les sociétés patriarcales. En effet, pour mieux contrôler et assurer l'exercice de l'autorité, il est nécessaire pour le chef du clan, selon Claudine Haroche, dans son article « La fabrique de la virilité dans la famille patriarcale », d'adopter et de manifester certaines attitudes « *comme la maîtrise de soi, le contrôle de soi, ou encore par certaines expressions, comme le sérieux, la gravité, voire l'impassibilité, la démarche et le geste maîtrisés.* »² Le roman expose, en effet, des traditions absurdes et non-fondées qui affectent profondément les relations des filles à l'égard de leurs pères et qui sèment les germes de l'insécurité et de l'abandon. A travers le personnage de Ramla, l'auteure des *Impatientes* nous livre cette triste vérité : « *Il a toujours gardé une distance infranchissable avec ses filles.* »³ L'adverbe « toujours », suivi de l'adjectif « infranchissable » nous reflète un statu quo désolant dans la relation père-fille. Si les pères font preuve de distanciation à l'égard de leurs filles, ils le sont moins avec les garçons, destinés à perpétuer la suprématie masculine et l'autorité patriarcale. Donc, contrairement aux filles, les garçons ont le privilège d'avoir des liens beaucoup plus étroits avec le père : les barrières s'estompent pour leur permettre de le voir plus souvent, de l'accompagner dans ses courses et même de manger avec lui. Une citation explicite de Djâïli évoque cette vérité : « *Seuls les garçons pouvaient voir mon père plus souvent, (...) et même parfois l'accompagner au marché ou à la mosquée.* »⁴ Se rapprocher du père s'avère une aubaine, un privilège accordés uniquement aux mâles de son genre.

La fille qui appartient au sexe le plus faible, selon la mentalité

¹ Ibid., P.78.

² Haroche Claudine, *La fabrique de la virilité dans la famille patriarcale*, dans Le Journal des psychologues Editions Martin Média, Paris, 2013, (n° 308), page 40.

³ Ibid., Djâïli, p.28.

⁴ Op.cit., Djâïli, p.28.

patriarcale, constitue un fardeau dont la famille doit précipitamment s'en débarrasser. Elle est donc destinée au mariage : « (...) ils n'attendent que ce moment où ils pourront enfin se décharger de leurs responsabilités (...) »¹ En effet, dans ce type de société, certains tabous ancrés favorisent le mariage des filles à un très jeune âge. Cela les empêcherait sans doute de tomber enceinte en dehors du mariage, et de déshonorer toute la concession. Par ailleurs, une étude faite par l'UNICEF sur le mariage des jeunes filles dans certains pays africains précise que dans ces communautés « le mariage confère un statut social aux femmes, généralement perçues comme épouses et mères : leur rôle étant à l'intérieur du foyer, au service de leur mari et de leurs enfants. De nombreuses familles investissent dans l'éducation et l'avenir de leurs fils tout en laissant leurs filles s'occuper des tâches ménagères (...) »²

Nous devons également ajouter à cet égard, que le mariage des jeunes filles, enfants, est souvent considéré, notamment pour les familles pauvres, majoritaires dans les pays africains, comme un moyen de se libérer d'une charge financière, et même d'accroître le revenu de la famille par la dot payée à la nouvelle mariée. Pour certains parents, marier leurs filles est une stratégie de survie.

I-1-2 Mariage forcé :

Le mariage est défini, dans le Dictionnaire d'économie et de sciences sociales comme « une institution sociale organisant et réglementant la création du groupe conjugal. Outre l'union des conjoints, le mariage peut remplir de nombreuses fonctions : sociales (...) et économiques (...). Les modalités du mariage varient considérablement selon les sociétés et les époques, mais une règle commune se dégage cependant avec la prohibition de l'inceste (...). »³ Il est normalement perçu comme une union entre deux personnes par un consentement mutuel. Quant au mariage forcé, il représente une union « imposée ». Afin d'aboutir à cette union, la

¹ Ibid., p.21.

² <https://www.humanium.org/fr/le-mariage-denfants-en-afrique-subsaaharienne-le-cas-du-niger>

³ Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, Editions Hatier, Paris, 2004, p. 201.

famille recourt souvent à des formes de chantages traduits par des violences physique et psychologique. Dans un article publié par Le Monde, le sociologue français Michel Simon commente ce phénomène par des mots frappants : « *ces jeunes filles sont livrées à ces hommes, violées, humiliées, instrumentalisées, victimes bâillonnées par la loi du silence.*¹

Ce sont ces filles qu'évoquent Djâili Amal dans *Les Impatientes*.

Elle dénonce une domination masculine sans borne, et présente le tableau d'êtres réduits presque au statut d'esclaves, n'ayant de droits que ceux accordés par le maître. Ces filles n'ont donc aucune liberté dans le choix de leur futur mari. Il ne faut pas omettre de signaler, à cet égard, que les filles présentées dans le roman sont des enfants.

Selon une étude de l'UNICEF, faite en 2018, environ 60 millions des filles en Afrique de l'Ouest et du Centre ont été mariées avant l'âge de 18 ans. Le mariage d'enfants porte gravement atteinte aux droits des enfants et constitue « *une grave violation du droit de chaque enfant à atteindre son indépendance et à réaliser son plein potentiel* »² affirme l'organisation Humanium dans une enquête faite sur ce sujet, soulignant que la plupart de ces mariages ont lieu sous « *le droit coutumier* »³ et qu'il n'existe aucune sanction permettant à la loi d'empêcher ou d'annuler un tel mariage. La critique acerbe de ce type de mariage est évoquée entre autres dans *La Répudiation* de Rachid Boudjedra : « *Noces drues. La mariée avait quinze ans. Mon père cinquante.* »⁴

Condamnant cette pratique inhumaine, *Les Impatientes* nous expose l'effondrement de deux jeunes filles encore mineures face aux mariages arrangés par la famille sous les ordres et la bénédiction des patriarches. Hindou s'est vue devenir l'épouse d'un cousin qu'elle

¹ Simon Michel, « *Mariages arrangés, mariages forcés* », Le Monde, 27 juin 2002.

² https://www.unicef.org/wca/sites/unicef.org.wca/files/2018-11/UNFPA-WCARO-UNICEF_FR_final.pdf

³ Op.cit., <https://www.humanium.org/fr/le-mariage-denfants-en-afrique-subsaaharienne-le-cas-du-niger>

⁴ Boudjedra Rachid, *La Répudiation*, Editions Denoël, Paris, 1969, p. 64.

fuyait constamment et qu'elle trouvait répugnant et perversi. Désespérée, elle tente de convaincre son père, par une phrase où l'auteure dévoile la naïveté et l'innocence d'une âme impuissante : « *Je n'aime pas Moubarak !* » (...) *Je ne veux pas me marier avec lui.* »¹ La double négation, associée à une exclamation affirment le refus catégorique de cette union. Un refus qui restera vain puisque la volonté du père prime toujours et ne fléchit guère face aux implorations des femmes.

Ramla est le second exemple du mariage forcé qui figure dans *Les Impatientes*. A travers sa jeune héroïne, Djaïli dresse le portrait d'une lycéenne, ambitieuse, qui rêve de devenir pharmacienne. Fiancée à un ami de son frère, dont elle était amoureuse, elle voit ses rêves s'effondrer : « *Ton oncle Hayatou a accordé ta main à un autre. Tu n'épouserai plus Aminou.* »² Le choix du futur mari était la dernière chose à laquelle pouvaient prétendre les filles au sein des concessions. L'amertume et l'écrasement ressentis par ces créatures fragiles au début de leur vie les marquaient à jamais. Djaïli nous a communiqué ce désarroi dans les paroles de Ramla : « *On ne me laissait pas le droit de l'accepter ou de le refuser.* »³ Nous remarquons le recours au pronom personnel indéfini « on » d'une part pour généraliser, la responsabilité incombe en effet sur toute la famille et d'autre part pour marquer la distance qui la sépare du « on » qui représente une famille devenue « ennemie ». De plus, l'antithèse « accepter » et « refuser » montre l'instrumentalisation des filles, qui n'ont pas le droit de décider de leur sort.

Les filles sont donc « abandonnées » et conduites du jour au lendemain dans la demeure d'un inconnu où se trouvait, sans doute, une cohorte de femmes et une infinité d'enfants : « *c'était fini, Aminou était parti. Et je suis restée seule. Seule devant la perspective d'un mariage avec un inconnu. Seule avec mon angoisse. Seule avec mes larmes.* »⁴ Nous remarquons dans les

¹ Op.cit. Djaïli, p.21.

² Op.cit., Djaïli, p.42.

³ Ibid., p.45.

⁴ Ibid., p.52.

paroles de Ramla, l'emploi des participes « fini » et « parti » pour transmettre l'idée de l'achèvement d'une relation qui aurait fait le bonheur de la jeune fille. En outre, l'anaphore dans « seule » nous communique l'isolement, la tristesse et la confusion.

C'est ainsi que dans cette société misogyne que nous présente Djâïli, toute concurrence pour briser la femme et la réduire au statut d'objet, la chosifier afin de mieux la manipuler. Notre auteure décrit avec finesse comment le désespoir détruit l'âme des jeunes protagonistes : « (...) *on m'arrache mes rêves, mes espoirs. On me dérobe ma vie.* »¹ Les verbes « arracher » et « dérober » associés aux noms « rêves » et « espoirs » incarnent le traumatisme psychique auquel les filles sont sujettes. C'est l'effondrement de tout un avenir.

Le cas de ces deux jeunes victimes nous rappellent l'exemple de Leila, l'héroïne de *Mariage forcé* : « *J'avais dit à mon père, les larmes aux yeux : fais ce qui te semble bon pour moi.* » En espérant qu'il allait réfléchir... Mais il m'avait prise par l'épaule fermement : *c'est lui, et pas un autre, ma fille, ne t'inquiète pas tout ira bien.* »² A la suite de ces paroles qui semblent rassurantes, Leila a vécu un cauchemar de viols et de coups incessants.

Que ce soit au Cameroun comme Hindou ou Ramla ou au Maroc comme Leila, cette pratique du mariage forcé n'est pas liée, selon Christine-Sarah Jama, juriste de l'association Voix des femmes-SOS mariage forcé, à la religion musulmane, mais à des traditions désuètes et persistantes. Elle affirme donc que « *si la plupart des parents concernés viennent de pays musulmans, cette pratique n'est pas liée à l'Islam mais à des coutumes traditionnelles que les familles font perdurer.* »³

I-2 Soumission imposée :

La soumission est l'obéissance et l'on parle de soumission

¹ Ibid., p.79.

² Leila, *Mariée de force*, Paris, Editions J'ai lu, 2004, p.123.

³ Jama Christine, « La fréquence des mariages forcés pose la question de la pénalisation », Le Monde, 24 avril 2005.

lorsqu'une personne adopte un comportement imposé par une autre personne représentant une source d'autorité. La soumission est le maître-mot de notre roman. C'est autour de cette notion que se déroulent tous les événements. D'ailleurs, le roman commence par des conseils donnés aux jeunes épouses le jour des noces : « *Soyez soumises à votre époux.* »¹ La soumission émane de la « naturalisation » depuis des siècles de l'inégalité entre les femmes et les hommes. Ces derniers considèrent, dans nombre de pays, les femmes comme des êtres inférieurs, des mineures à vie.

I-2-1 Femme aliénée : être inférieur

Les valeurs inculquées aux filles dès leur jeune âge visent à les transformer en subalternes, dépendantes et impuissantes. Au foyer du père, elles sont soumises au patriarcat ainsi qu'aux frères et à tout autre mâle de la concession. Une fois à la demeure du mari, elles sont soumises à lui ainsi qu'à sa famille. Elle passe donc d'une maison à l'autre avec le même statut « d'esclave » : « *A partir de maintenant, vous appartenez chacune à son époux et lui devez une soumission totale, instaurée par Allah.* »² Le verbe « appartenir » relève d'un contexte d'asservissement ainsi que le mot « soumission » lié constamment dans le roman aux femmes. Nous remarquons, par ailleurs, que la religion est insérée, à tort et à travers, dans ce type de discours afin de le rendre plus convaincant et de mieux manipuler l'Autre.

En effet, cette discrimination trouve ses racines dans d'anciens rites et mythes transmis au fil des siècles. Ces rites formaient les hommes pour la virilité, la domination et les préparaient à l'exercice de la force. Ce système établissait l'inégale institutionnalisation sexuelle qui impose l'éradication systématique des femmes en faveur des hommes.³

C'est ainsi qu'à la veille du mariage, les conseils se multiplient afin

¹ Op.cit., Djaili, p.17.

² Ibid., Djaili, p. 19.

³ Tankeu Keusseu Serge, *Genre et Pouvoir dans le Contexte Africain*, p.126, <http://www.koed.hu/sw249/serge.pdf>

de garantir l'éternelle suprématie masculine et le patriarcat dominant. Djaïli affirme ce fait en relayant les paroles des pères aux nouvelles mariées : « *Acceptez tout de vos époux. Il a tous les droits et vous, tous les devoirs.* »¹ L'utilisation de l'adjectif indéfini « tout » et « tous », dans une hyperbole accentuée, interpelle le lecteur et suscite une certaine indignation face au pouvoir absolu conféré aux époux.

Par ailleurs, à force de répéter les mêmes mots et de réitérer les mêmes conseils, les filles finissent par exécuter presque spontanément ce qui leur a été appris. Elles deviennent soumises, se transforment en marionnettes et se rangent dans le rôle d'objet sexuel et de mère.

Imprégnées au fil du temps par ces valeurs aliénantes, les femmes deviennent elles-mêmes celles qui perpétuent l'asservissement et l'inculquent à travers des traditions absurdes à leurs filles. Djaïli Amal, nous transmet cette vérité dans les conseils dérisoires et insensés de la mère de Ramla : « *L'amour n'existe pas avant le mariage (...).* »² Les femmes qu'elles soient filles ou épouses sont tenues responsables de toutes sortes d'actes déplacés, injustes ou même violents de la part de l'homme : « *Si le mariage est une réussite, le mérite reviendra à notre obéissance (...) si c'est un échec, ce sera de notre seule faute.* »³ C'est, toujours l'emploi d'un lexique émanant de la servitude qui est affiché tout au long du roman, et nous le remarquons surtout dans le mot « obéissance ».

Lorsque le mari est violent ou « coureur », c'est également la faute de la femme, comme nous le découvrons à travers les divers personnages du roman notamment Hindou. Elle se trouve violemment réprimandée par des coups de fouet pour avoir fui le foyer conjugal suite aux multiples violences dont elle était l'objet : « *La lanière du fouet me lacère la peau (...) Moubarak et mes oncles assistent impassibles à cette flagellation.* »⁴ Les mères sont

¹ Op.cit., Djaïli, p.77.

² Ibid., p.43.

³ Ibid., p. 77.

⁴ Op.cit., Djaïli, p. 141.

aussi, dans ces cas, accusées d'avoir failli dans l'éducation de leurs filles. Djaïli critique à travers son œuvre, comment les mères sont punies si leurs filles ne présentent pas un modèle de soumission totale et de complète aliénation. La répudiation est le recours simple et facile des patriarches : « (...), *il retourne sa rage contre ma mère. Elle ne bouge pas, ne pleure pas et reçoit stoïquement les coups sans ciller. (...) Tu n'es qu'une incapable ! Je te répudie.* »¹ L'adverbe « stoïquement » attire notre attention dans cette citation qui marque l'habitude des mères à la violence et à la réprimande injustifiée. Les négations « ne pleure pas » et « ne bouge pas » font allusion à la mort, à l'inertie de cette femme brisée, qui vit sans vraiment exister.

C'est ainsi que tous les pouvoirs reviennent au mâle. Un système enraciné depuis des décennies renforce et légitime la prédominance des hommes et garantit la concentration de l'autorité et des privilèges entre leurs mains. Un tel système a pour seul but l'assujettissement des femmes et l'instauration d'une inégalité sociale « éternelle » entre les sexes. Le lecteur n'est donc pas surpris de voir, dans la suite du roman, des scènes de violences surtout conjugales.

I-2-2 Violences conjugales

La violence conjugale à l'égard des femmes est définie, selon les Nations-Unies, comme :

*« tous les actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée. »*²

C'est à cette violence au sens littéral du terme que sont victimes les héroïnes des *Impatientes*. Les violences conjugales, dans le roman,

¹ Ibid., p.141.

² Nations Unies, Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, New York, ONU, 1993 <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-women>

commencent avec le viol d'Hindou par Moubarak la nuit des noces. Nous voyons une jeune femme traitée comme un objet sexuel : « - Arrête (...) et déshabille-toi vite. »¹ Un ton et des propos qui ne font qu'accroître la peur de la jeune fille déjà terrifiée. Elle fut ensuite violée à plusieurs reprises. En effet, la scène décrite par Djaïli ne fait que reproduire le quotidien d'un grand nombre de femmes en Afrique et dans le monde. Cette pratique de la part des époux est accentuée par la dépendance à l'alcool. Dans une interview faite avec le Dr. Michel Reynaud, psychiatre, addictologue français et professeur des universités, il affirme que « *de multiples travaux expérimentaux et des analyses sur des grandes cohortes montrent que l'alcool facilite le passage à l'acte* ». ²

Ajoutons à cela une étude publiée par l'Institut national de santé publique au Québec (INSPQ), affirmant le rapport incontestable entre la consommation de l'alcool et la violence conjugale. « *Alors que certains chercheurs considèrent que la consommation d'alcool est un facteur circonstanciel qui augmente la probabilité de violence en diminuant les inhibitions, d'autres font valoir qu'une consommation d'alcool excessive peut envenimer les disputes au sein d'un couple. Cependant, malgré cette absence de consensus, les faits montrent que la consommation d'alcool de l'homme est associée à la violence exercée à l'endroit d'une femme.* »³

Outre l'alcool, la drogue multiplie les risques de violences conjugales et les deux associés peuvent pousser le mari à des violences fatales. C'est ce cas qu'a traité Djaïli dans son roman. Donnant la parole à Hindou, elle décrit un mari toxicomane : « *Moubarak n'a pas seulement bu. Il a aussi avalé des comprimés de Tramadol associés à du Viagra. Un cocktail qui lui est familier,*

¹Ibid., Djaïli, p.91.

² <https://www.rtl.fr/actu/debats-societe/alcool-drogues-la-dependance-multiplie-par-3-le-risque-de-violences-conjugales-7799292783>

³ Gagné Dominique, Laforest Julie, Maurice Pierre, *Guide d'analyse de la violence conjugale sur un territoire, Vivre en sécurité : se donner les moyens*, vol. 4 ; Direction du développement des individus et des communautés, Institut national de santé publique du Québec Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Bibliothèque et Archives Canada, 2016, page 19.

comme beaucoup de jeunes ici. »¹ C'est une critique de toute une jeunesse que fait l'auteure afin de sonner une alarme contre les conséquences dévastatrices que peuvent avoir de telles pratiques sur la vie des familles notamment des femmes. Djaili poursuit son roman avec des scènes d'une agressivité choquante : « *Il se lève brusquement (...) arrache mes vêtements. (...) se met à me frapper. Je crie, je me débats, quand un coup violent m'assomme (...)* »² L'effet de la drogue et de l'alcool peuvent ainsi s'avérer d'une gravité extrême. Le Dr. Reynaud précise à ce sujet que « *l'alcool est de loin le plus important, parce que c'est le plus fréquent, mais la cocaïne et les amphétamines favorisent aussi le passage à l'acte (...).* »³

Suite à ce viol dont a été victime Hindou, elle se trouve à l'hôpital pour des points de suture. Toutefois, cet acte est considéré anodin, dans le roman, autant par le médecin que par la famille puisque « *le viol n'existe pas dans le mariage.* »⁴ Dans ce contexte de violences faites contre les femmes, il est intéressant de signaler qu'une approche féministe décide de rejeter catégoriquement le fait que l'usage d'alcool et de drogue puisse être la cause de la violence conjugale, expliquant que la majorité des hommes violents auront ainsi tendance à rationaliser leurs actes infligés à leurs compagnes pour échapper à toute responsabilité personnelle.⁵

Le quotidien de la jeune Hindou était de recevoir des coups sans cesse, le viol de la nuit des noces n'était qu'un début. Elle était battue si elle s'endormait avant l'arrivée de son mari, si elle osait verrouiller la porte de sa chambre, si elle ne se réveillait pas en plein milieu de la nuit pour lui préparer un repas. La répercussion de la

¹Op.cit.,Djaili, p.92.

²Ibid., Djaili.,p.93.

³ Op.cit., <https://www.rtl.fr/actu/debats-societe/alcool-drogues-la-dependance-multiplie-par-3-le-risque-de-violences-conjugales-7799292783>

⁴Op.cit., Djaili, p.95.

⁵ Brown G., Thomas, Caplan Thomas, Werk Annette, Seraganian Peter, Singh Manjit-Kaur, Traduit de l'anglais par Lalancette Monique, *Toxicomanie et violence conjugale : recension des écrits et état de la situation au Québec*, Comité permanent de lutte à la toxicomanie, Bibliothèque nationale du Canada Bibliothèque nationale du Québec, Octobre 1999, page 16.

terreur sur la fille était désastreux : « *Le visage tuméfié et le corps plein d'ecchymoses, je tremble de tous mes membres. Mon pagne est souillé d'urine.* »¹ Certes, sa santé physique et psychique ont été irrémédiablement affectées et elle fut proie à des maladies psychosomatiques. Ce qui choque le plus le lecteur dans l'aventure d'Hindou, c'est moins les atrocités dont elle était victime que l'indifférence totale des membres de sa famille, notamment les femmes. Les violences de son mari Moubarak, ne se limitaient pas aux coups, mais s'étendaient à des pratiques perverses qu'il lui imposait comme la reproduction de scènes de film classés X.

L'histoire d'Hindou est l'histoire de milliers de femmes en Afrique et dans le monde et c'est aussi l'histoire de Nafissa, une jeune fille nigérienne. Elle raconte dans un témoignage qu' « *elle a été mariée à l'âge de 14 ans à un homme de 34 ans qu'elle ne connaissait pas. Elle a maintenant 22 ans et se souvient comment son mari la frappait et la forçait à avoir des relations sexuelles. Après avoir perdu un enfant à la naissance puis être tombée enceinte une deuxième fois, Nafissa a décidé de s'enfuir* ». ² C'est ce qu'a fait Hindou, mais elle a été retrouvée et sévèrement punie.

Cependant, nous pouvons conclure, de tout ce qui précède, que le roman relate des faits qui correspondent à la réalité, selon les témoignages, et que dans de telles sociétés le mariage est considéré comme carte blanche au mari, lui donnant l'entière liberté à toutes ses pulsions même les plus extravagantes. En outre, la loi, dans ces pays ne condamne pas le viol conjugal partant du fait que ce type de relation existe dans la vie d'un ménage et que les deux époux ne forment, en réalité qu'une seule entité.³

Face à de telles pratiques perpétrées constamment, en toute impunité, contre la jeune Hindou, elle sombra presque dans la démence ; on l'attachait au lit de peur qu'elle ne s'enfuie. L'auteure achève l'aventure d'Hindou par une phrase frappante et touchante

¹ Ibid., Djaïli, p.129.

² <https://www.humanium.org/fr/le-mariage-denfants-en-afrique-subsaaharienne-le-cas-du-niger>

³ <http://rofaf.org/actualites/1193-afrique-le-viol-conjugal-entre-devoir-et-dignite>

qui résume la cause de son calvaire : « *Je ne suis pas folle. Si j'entends des voix, ce n'est pas celle du djinn. C'est juste la voix de mon père. La voix de mon époux et celle de mon oncle. La voix de tous les hommes de ma famille. (...) Patience !* »¹ Les phrases verbales et non verbales s'entremêlent pour jeter la lumière sur les responsables du calvaire de cette jeune femme. Nous repérons également une gradation qui passe du cercle restreint au cercle plus large pour englober tous les hommes.

Dans *Les Impatientes*, Hindou représente l'exemple le plus flagrant de la jeune épouse battue et violée, cependant, la violence est banalisée au sein de cette société patriarcale. Ramla a été également battue et menacée de mort suite aux complots qu'entreprenait contre elle la première épouse de son mari. L'épisode s'est achevée par l'avortement de la jeune femme : « *Exaspéré, il sort par-dessous le canapé un long couteau et lui met sous la gorge, en la menaçant : « Ecoute-moi bien, petite pute, tu vas avouer maintenant. Qui est cet homme qui t'appelle ?* »² Inconscient que sa femme a fait une fausse couche, il ajoute indifférent : « *Tu es en train de tacher le tapis et tu as bousillé le fauteuil qui coûte une fortune. Imbécile ! C'est quoi ? Tes règles ? Lève-toi (...) va-t'en !* »³ Ce qui surprend le lecteur dans les scènes où Ramla et Hindou furent victimes, c'est surtout que ces filles aussi mal traitées appartiennent à des familles aisées et leurs pères sont de riches commerçants. Quel serait alors le sort des filles de familles normales ou modestes ?

Paradoxalement, grand nombre de femmes africaines cherchent à justifier la violence de leur mari. Selon des statistiques faites par la Banque mondiale en 2016, l'économiste Luc Christianensen déclare que « *51 % des Africaines considèrent que leurs maris ont raison de les battre quand elles sortent sans leur autorisation, ne s'occupent pas bien des enfants, argumentent, refusent d'avoir un rapport*

¹ Op.cit., Djaili, p.152.

²Ibid., p.124.

³Ibid.,Djaili., p.227.

sexuel ou laissent brûler le repas.»¹

Cependant, si la violence conjugale existe dans divers pays du monde dont les pays développés, il faut signaler qu'elle demeure majoritaire dans les pays africains. Conformément à une enquête de l'OMS à ce sujet, 36,6% des femmes de la Région africaine ont subi des actes de violence physique et/ou sexuelle commis par un partenaire intime. Il en résulte des problèmes de santé physique, mentale ou sexuelle immédiats ou à long terme.² C'est le cas de nos deux jeunes protagonistes : Hindou et Ramla.

II- Polygamie et familles dysfonctionnelles

La polygamie est un régime matrimonial qui donne à l'homme le droit d'épouser plusieurs femmes. Selon le Pew Research Center, un think tank américain qui siège à Washington et qui mène des recherches sur la vie sociale, c'est en Afrique subsaharienne que la polygamie est le plus pratiquée. Il précise que ce phénomène concerne environ 11% de la population.³ Avoir plus d'une femme est considérée comme une fierté parmi les mâles du continent africain.

II-1 Traditions et religion :

Les traditions dans divers pays du continent noir encouragent la polygamie considérée un moyen d'élargir la famille et de multiplier la main-d'œuvre. En effet, jadis, la famille polygame était utile car elle permettait aux familles de résoudre certains problèmes comme le manque de travailleurs notamment dans les travaux champêtres ainsi que l'éventuelle infertilité des femmes. « *Autrefois, la polygamie était très sollicitée et appréciée* » affirme Léonard Nguimfack, docteur en psychopathologie et psychologie clinique et

¹Christianensen Luc, *Violences domestiques et pauvreté en Afrique : quand les coups du mari ont la douceur du miel*, 18 JANVIER 2016 dans <https://blogs.worldbank.org/fr/africacan/violences-domestiques-et-pauvrete-en-afrique-quand-les-coups-du-mari-ont-la-douceur-du-miel>

²<https://www.cairn.info/revue-le-divan-familial-2009-2-page-169.htm>

³ Gatanazi Etienne, *La polygamie en Afrique, difficile à éradiquer*, <https://www.dw.com/fr/la-polygamie-en-afrique-une-pratique-difficile-a-eradiquer>, avril 2022)

enseignant à l'université de Yaoundé.¹

Néanmoins, avec le temps et les crises économiques répétées, la famille polygame engendre désormais des problèmes divers. Mais les traditions patriarcales continuent à la perpétuer. Si ce type de famille reste mythique, cela n'empêche qu'elle est souvent le lieu de multiples conflits.

II-1-1 Concession et chaos

La famille polygame vit dans la même concession qui groupe le mari avec ses épouses, leurs enfants et même parfois d'autres parents du mari ou des épouses. Dans notre roman, le père de Ramla avait quatre épouses et plus de trente enfants. Il est l'un des nombreux exemples qui existent non seulement dans la société camerounaise, mais aussi dans d'autres pays africains.

C'est l'exemple de Mustafa Magambo Mutone, un homme d'affaires Ougandais de 65 ans. Il affirme être le père de 176 enfants nés de ses treize femmes. Cependant, cet homme se dit incapable d'élever ses enfants et demande au gouvernement de l'aider à payer leurs frais de scolarité.² C'est le chaos engendré par le nombre infini d'épouses et de progéniture. Au milieu de ce chaos, les seules lois qui existent sont celles qui renforcent l'autorité masculine. C'est ainsi que des codes sociaux précis et des coutumes strictes règlementent les relations au sein de la concession.

La première épouse du patriarche bénéficie d'un statut privilégié et doit être obéie des autres femmes de la concession. C'est elle qui doit garantir la tranquillité et gérer les affaires ménagères et qui partage même les portions des repas. Nous remarquons, à cet égard, que la qualité et la quantité de nourriture n'est pas la même pour tous. En effet, les hommes disposent des meilleurs plats et des quantités les plus avantageuses. C'est ce que nous décrit Djaïli à

¹ Nguimfack Leonard, *Conflits dans les familles polygames et souffrance familiale*, Editions Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux, Cameroun, 2014/2 (n° 53), page 49.

²Ibid., Gatanazi.

travers les paroles de la jeune Ramla : « *Le plat le plus important, destiné aux hommes, était servi au Zawleru, puis celui des femmes, enfin celui des enfants par genre et par catégorie d'âge.* »¹ Il était catégoriquement interdit pour les femmes ou les enfants de se servir seuls. En lisant les descriptions que font les protagonistes de la vie au sein de la concession, le lecteur a l'impression que cette vie appartient à un siècle lointain, complètement détachée de la vie actuelle. Le fait que les plats soient différents selon le genre et l'âge est assez surprenant. Par ailleurs, les termes qui apparaissent de part et d'autre dans le roman et qui relèvent du dialecte camerounais reflètent autant une marque d'appartenance à cette société qu'un souci de réalisme et de véracité.

Nous ne devons omettre en citant cet extrait qui aborde la différence de mets consacrés aux hommes, aux femmes et aux enfants que ceux-là dinaient à part et choisissaient à leur guise, dans les familles riches, comme celles dont il s'agit dans le roman, des plats préparés par un cuisinier. Chaque soir, les hommes avaient donc un repas « *plus varié et plus riche que celui des femmes.* »² Nous remarquons l'emploi du superlatif « plus » à deux reprises pour affirmer le privilège qui leur est accordé.

En outre, il était aussi défendu aux femmes de regarder librement les chaînes de télévision de peur qu'elles ne soient perverties, seules les chaînes arabes et celles de la Mecque, qui diffusaient le Coran étaient permises. La vie dans les concessions étaient dirigée par les chefs de familles et le sort des « femelles » étaient entre leurs mains : « *Je n'étais pas la fille de mon père. J'étais celle de toute la concession. Et chacun de mes oncles pouvait disposer de moi comme de son enfant.* »³ Telles étaient les traditions et il n'était pas envisageable qu'une fille puisse enfreindre les règles établies et imposées.

C'est de cette façon que l'oncle de Ramla décide de la marier avec

¹ Op.cit., Djaïli, p.100.

² Op.cit. Djaïli., p.102.

³ Ibid.,p.41.

un quinquagénaire alors qu'elle n'avait que dix-sept ans. En effet, dans ce type de société, les traditions sont souvent plus puissantes que les préceptes religieux et les hommes recourent intentionnellement à une interprétation erronée de la religion pour instaurer leur autorité : « *Ô mon père ! Tu dis connaître l'islam sur le bout des doigts. (...) alors pourquoi ignores-tu délibérément le précepte du Prophète qui stipule que le consentement d'une fille à son mariage est obligatoire ?* »¹ L'auteure des *Impatientes*, a elle-même condamné cette pratique qui relève, comme elle le précise, de l'incompréhension des textes de cette religion. Elle explique que « *la polygamie n'est pas prescrite, c'est-à-dire que la religion n'oblige pas les gens à être polygames. Elle encourage la monogamie. La polygamie, si elle doit être pratiquée, doit se limiter à quatre épouses avec des conditions très strictes.* »²

Toutefois, les traditions ne se limitent pas à encourager la polygamie, mais comme il apparaît dans le roman, elles s'étendent à tout ce qui touche à la vie quotidienne. Les règles nécessitaient, en outre, qu'une fille pudique ne manifeste nullement ses émotions ou même ses souffrances. Elle apporterait ainsi la honte à sa famille. Il faut, dans toutes les circonstances se montrer discrète et avaler sa peine « dignement ». Crier de douleur lors du viol par le mari ou à l'hôpital est inacceptable, et donc Hindou se trouve jugée par les siens y compris les femmes : « *J'avais été impudique. (...) Quelle honte !* »³ Nous sommes face à une société qui condamne les simples réactions humaines d'une femme victime. Des réactions considérées normales par autrui mais certainement pas par les sociétés asservissant les femmes. Par contre, nous assistons à une dualité révoltante puisque dans les lignes qui suivent dans le roman, nous voyons Moubarak, le mari de la jeune femme, ramener une prostituée dans l'appartement conjugal en toute impunité.

En effet, en ce qui concerne la liberté sexuelle, nous remarquons qu'elle existe dans ce type de société, mais uniquement pour les

¹ Ibid. p.73.

² Op.cit., Gatanazi.

³ Op.cit., Gatanazi.

hommes. Élisabeth Badinter nous affirme dans *L'Un est l'autre* que « le propre de la société patriarcale (...) réside dans le strict contrôle de la sexualité féminine. L'adultère féminin est la hantise des hommes. L'idée de léguer son nom et ses biens à un enfant de sang étranger fait tellement horreur, qu'on en arrivera aux pires extrémités sur la personne des femmes, pour ne pas risquer un tel outrage. »¹ Cette analyse que nous présente Badinter explique les accusations d'infidélités incessantes dans le roman à l'encontre des femmes, notamment des nouvelles épouses. Plusieurs scènes reflètent des réactions violentes de la part des pères ou des maris qui doutent de leurs filles ou leurs épouses. Telles sont les paroles du père d'Hindou : « Espèce de pute. Tu vas avouer immédiatement avec qui tu étais. Ton époux t'a frappée alors tu peux aller t'en chercher un autre, c'est ça »² Nous assistons au même discours de la part du mari de Ramla : « Ecoute-moi bien petite pute, tu vas avouer maintenant. Qui est cet homme qui t'appelle ? »³ Les paroles énoncées dénotent un grand mépris à l'égard des femmes. L'injure « pute » répétée avec nonchalance confirme également un manque total de respect et de confiance.

Face à toutes ces traditions instaurées et perpétuées depuis bien longtemps, les femmes, toutes les femmes doivent faire preuve de patience.

II-1-2 Patience

La patience se définit comme « l'aptitude à ne pas s'énerver des difficultés, à supporter les défaillances et les erreurs etc. »⁴ C'est la patience qu'on demande régulièrement aux femmes dans le roman. D'ailleurs, « soumission » et « patience » sont les deux mots clés du roman : l'un assure l'asservissement des femmes et l'autre les incite à supporter l'insupportable. C'est le beau-frère de Safira qui lui donne ce conseil après le remariage d'El Hadji : « Patience Safira ! La patience est un arbre dont la racine est amère mais les fruits très

¹ Op.cit., Badinter, p.107.

² Op.cit., Djaïli, p. 141.

³ Ibid., p.224.

⁴ Dictionnaire Larousse, Paris, 2008, p.306.

doux. »¹ Cependant, nous remarquons, tout au long du roman que ce conseil n'est donné qu'aux femmes car c'est à elles d'endurer une vie quotidienne bâtie sur l'inégalité comme nous le transmet le roman.

Si des femmes font preuve de patience, elles le font pour atteindre deux objectifs : garder leur place au sein de la concession et éviter de succomber à une dépression fatale. Djaïli nous révèle cela à travers les détails suivants : « *Si elle a su garder sa place, cela tient simplement à sa patience. Elle a l'heureuse faculté de tout accepter, de tout supporter et, surtout, de tout oublier ...* »² L'accumulation et l'anaphore dans « tout accepter, tout supporter, tout oublier » soulignent un effacement total et une soumission complète.

Nous ne pouvons omettre de signaler en abordant « la patience » qu'elle constitue pour les patriarches un moyen de recourir à la religion et ses préceptes pour étendre leur pouvoir sur les femmes. Selon El Azhar, considéré le plus important centre d'enseignement religieux du monde arabe, « *la patience est l'une des qualités encouragées et soutenues par l'Islam qui en a fait le meilleur don accordé à un homme. (...) Le musulman qui s'arme de la patience fait ainsi face à l'affolement et au désespoir.* »³

La patience est aussi l'arme indispensable pour supporter l'arrivée d'une nouvelle épouse au sein de la concession qui menacerait la place des autres femmes. Celles-ci sont contraintes d'afficher l'approbation totale et même la joie d'accueillir cette rivale : « *Quand il lui arrive de prendre une nouvelle femme, elle lui souhaite hypocritement tout le bonheur du monde (...).* »⁴ Le recours à l'adverbe « hypocritement » affirme l'attitude factice et affectée.

¹Op.cit., Djaïli, p.209.

² Ibid., p.30.

³ <https://www.azhar.eg/observer-fr/details/ArtMID/1154/ArticleID/40322/La-patience-en-Islam>

⁴ Ibid., Djaïli, p.30.

Toutefois, cette attitude de la part des femmes n'est pas optionnelle, puisque toute sorte de refus ou de révolte sera rapidement réprimée par la répudiation : un des droits que les hommes dans *Les Impatientes* usent fréquemment et aisément. L'injustice est donc confrontée par la patience : « *Elle le trouve injuste, mais n'a aucune envie de finir répudiée.* »¹ Nous devons également ajouter à ce sujet que la femme, dans le roman, peut être répudiée si l'un de ses enfants contrarie, même sans le vouloir, l'un des patriarches.

A force de prendre sur elles-mêmes, certaines finissent pas tomber dans la dépression et sont proie à diverses maladies. C'est le cas d'Hindou : « *Flottant dans mes pagnes, je ne cesse de déambuler en proie à l'anxiété. Insomniaque, je passe désormais mes nuits allongée dans le noir à remuer toutes sortes de pensées morbides.* »² Le champ lexical de la dépression apparaît dans les mots : « proie, anxiété, insomniaque, noir, morbide ».

Hindou, Safira, Ramla sont des personnages du roman qui représentent des milliers de femmes souffrant des mêmes circonstances de vie. Nous citons ainsi l'exemple de la camerounaise Anatha, la première épouse dans une famille polygame de trois femmes. Le mari, âgé de 55 ans est un grand commerçant. Anatha est allée consulter car depuis plusieurs mois « *elle a perdu le sommeil et l'appétit, elle est constamment fatiguée et n'a plus le goût de rien, elle pleure tout le temps. Elle a rencontré un psychiatre à l'hôpital Jamot de Yaoundé qui a diagnostiqué un épisode dépressif majeur. Elle dit que ses enfants (...) se préoccupent beaucoup de sa situation. Ils accusent leur père dont les femmes ont pourri la vie de leur mère (...).* »³

C'est ainsi que souvent dans la polygamie, si le mari privilégie une ou plusieurs épouses et ne fait pas preuve d'équité et de justice, les femmes vivent l'enfer et souffrent en silence. Aujourd'hui, dans beaucoup de pays africains, la femme tente de survivre avec la

¹Op.cit, Djaïli., p.31.

² Ibid., p.126.

³ Op.cit.,Nguimfack, p.50.

crainte que le mari puisse se remarier et sa place occupée par une autre.

II-2 Jalousie des femmes

La jalousie est un sentiment que l'on trouve souvent dans la vie de couple. « Elle se définit comme une émotion négative fondée sur l'insécurité. Le sentiment de jalousie résulte d'une menace de la perte ou de la perte réelle d'un partenaire, lié à la présence d'un rival. »¹ La jalousie devient incontrôlable lorsqu'elle est obsessionnelle et se traduit par des comportements excessifs ou nuisibles. Dans *Les Impatientes*, nous assistons à une animosité extrême envers la nouvelle épouse qui donne lieu à des complots alarmants.

II-2-1 Complots

Pour se débarrasser de la nouvelle venue, et pour défendre sa place et sa descendance au sein du couple et de la concession, certaines femmes sont prêtes à tout. C'est le cas de Safira dans notre roman. Cette première épouse d'Alhadji, le richissime politicien et homme d'affaires quinquagénaire, va déployer tous les moyens possibles pour faire disparaître Ramla, l'adolescente et jeune mariée qui pourrait facilement s'emparer du cœur et de l'esprit du chef de famille.

Dans le roman, nous découvrons que Safira est une très belle femme âgée d'une trentaine d'années. Elle avait fait une dépression à l'annonce du remariage de son mari après vingt-deux ans de vie commune. Dans son livre *Conflits dans les familles polygames et souffrance familiale*, Nguimfack Leonard nous révèle que « le mariage d'un mari avec une épouse additionnelle est souvent perçu comme traumatique et troublant par les épouses plus anciennes et leurs enfants. »²

¹ <https://www.passeportsante.net/fr/psychologie/jalousie>

² Op.cit., Nguimfack, p.52.

Safira est, toutefois, obligée d'accueillir chaleureusement et avec grand sourire sa nouvelle rivale. Mais, rapidement, Djaïli nous fait découvrir le vrai visage de cette femme. Nous remarquons alors que la jalousie ne recule devant rien, ni valeurs morales ni même religion.

D'abord, c'est de vol que sera accusée Ramla. Suite à un complot de Safira, Alhadji découvrira la disparition d'une grande somme d'argent : « *Dix mille euros environ ! Tu les as volés chez Alhadji ? – (...) Je suis juste en train de préparer ma vengeance* »¹ révèle-t-elle à son frère.

En évoquant la polygamie et la jalousie des femmes, nous devons faire référence au livre *Femmes sans avenir* de l'auteure malienne Hanane Keita qui a reçu le prix du la « Meilleure plume féminine » en 2012. Dans son roman, elle explique qu' « *une coépouse est une rivale puisqu'elle partage son mari avec une autre. Elle peut aussi devenir une ennemie quand s'installent des relations de pouvoir et d'intérêt.* »²

Nous voyons également la première épouse « *glisser du sable sous les draps dans le lit conjugal* »³ de Ramla, cacher le savon et salir les serviettes avec la complicité de ses enfants et de ses domestiques. Son but était réalisé et « *Alhadji se plaignait, tempêtait et s'énervait contre Ramla* »⁴ Nous remarquons une accumulation des verbes à l'imparfait afin de décrire une colère excessive et exagérée. Safira voulait prouver, comme le précise Hanane Keita en évoquant la polygamie « *qu'elle est la favorite* ». Elle ajoute que les femmes ont tendance à oublier « *que ce sont souvent les hommes qui vont à la recherche de ces femmes. Elles sont elles aussi victimes de la société.* »⁵

¹Op.cit., Djaïli, p.195.

² Keita Hanane, *Femmes sans avenir*, dans une interview par Amina Dicko , publiée dans Amina en mai 2012, <https://aflit.arts.uwa.edu.au/AMINAHANANEKEITA2012.html>.

³ Op.cit., Djaïli, p.221.

⁴ Idem.

⁵ Ibid., Keita.

Fière de ses accomplissements et du succès rapide de ses complots, l'auteure des *Impatientes* dévoile comment la polygamie peut créer des psychopathes capables de porter atteinte à la vie des autres : « *Telle une araignée, je tissais inexorablement ma toile autour de mon innocente coépouse.* »¹

En effet, selon les études, la famille polygame est souvent une structure sociale où les membres ont des rapports difficiles et où la communication est constamment conflictuelle. En outre, certains comportements, au sein de ces familles, attisent constamment les mésententes entre ses membres. On y remarque de la jalousie, des rivalités, de l'égoïsme et bien évidemment des règlements de compte directs ou par personnes interposées.

De retour à notre roman, Safira va jusqu'à écraser discrètement des comprimés de Viagra et les mettre dans les boissons de son mari : « *Il fallait que je l'abandonne épuisé pour être sûr qu'il ne ferait rien le lendemain pour le walaande de Ramla.* »² Le verbe « falloir » affirme la nécessité et l'adjectif « épuisé » reflètent les stratagèmes utilisés par la première épouse. En effet, les premières épouses ne conçoivent pas que la nouvelle femme n'est, à son tour, qu'une victime d'un mariage souvent imposé et qu'elle est ainsi doublement victime des traditions et du clan constitué par le premier ménage.

La vie conjugale de Ramla ne dura pas longtemps puisque les coups montés par Safira se sont avérés d'une grande efficacité : elle s'est vue accusée d'infidélité par son mari et a été frappée et répudiée : « *Je commençais depuis un certain temps à instiller dans la tête d'Alhadji l'idée que Ramla pouvait avoir une liaison. (...) En rage, il se met à la battre violemment.* »³ L'auteure a eu recours à la première personne du singulier « je » afin de supprimer les barrières entre le lecteur et les héroïnes et rendre son récit plus réel. Le champ lexical de l'agressivité se voit dans les mots : « rage, battre, violemment » qui marquent le succès des coups montés contre la

¹ Ibid., Djaili, p.222.

² Ibid., p. 221.

³ Op.cit.Djaili, p.224.

jeune fille.

De tous les évènements que relate notre roman, nous pouvons dire que l'agressivité et la mésentente règnent souvent dans les familles polygames. En effet, les interactions au sein de ces ménages sont dysfonctionnelles. Les relations qui y prévalent sont marquées par des tensions, sources de conflits permanents.¹ Il faut ajouter à ce fait, que la préférence accordée à une femme aux dépens d'une autre et de ses enfants peut également être une source indéniable de conflit. Ce qui a poussé Safira à déployer ces complots sans le moindre scrupule ce sont les paroles blessantes de son mari après son remariage et également ses sorties et ses voyages fréquents avec la nouvelle épouse en plus des cadeaux luxueux qu'il les lui offrait. Selon Oumou Diop, la première femme d'un foyer polygamique, les hommes ne font pas preuve d'équité entre leurs femmes. C'est cela, sans doute, qui pousserait aux scènes de jalousie ou autres. Elle témoigne à cet égard : « *Je suis la première épouse de mon mari, mais il ne me donne pratiquement rien. (...) il donne tout à ma coépouse, parce qu'elle est la "kognomouso" (nouvelle épouse) mes enfants et moi ne bénéficions de rien depuis l'arrivée de cette dernière. Etre polygame est très difficile, surtout si l'homme n'est pas honnête et équitable entre les deux épouses* ».²

Cette idée d'équité est en effet, dans la religion islamique, le fondement sur lequel devrait être basée la polygamie et afin d'éviter l'atteinte aux droits des épouses et des enfants. Contrairement aux exemples cités dans le roman, Haidara Mohamed, commerçant au marché de Bamako, affirme que c'est le comportement de l'homme qui entraîne la jalousie entre les femmes : « *Moi, j'ai 4 femmes chez moi, mais il n'y a aucune forme de jalousie entre elles, car (...) je ne donne rien à une que je ne donne pas aux autres ; elles sont toutes les mêmes pour moi (...).* »³ Comme cet exemple est assez rare dans les sociétés patriarcales polygames, c'est l'ambiance envenimée qui

¹ Op.cit., Nguimfack, p.56.

² Keita Mama, *La polygamie/Entre jalousie et rancœur : L'iniquité des hommes pousse les femmes aux pires*, <http://news.abamako.com/h/268723.html>

³ Op., cit., Keita Mama.

prévaut, donnant lieu à diverses pratiques malsaines dont la sorcellerie.

II-2-2 Sorcellerie et marabouts

La sorcellerie est la pratique de la magie dans le but d'exercer une action, souvent néfaste, sur un être humain, des animaux, ou des plantes.¹

Selon Michel Adam, dans son article « Nouvelles considérations dubitatives sur la théorie de la magie et de la sorcellerie en Afrique noire », publié dans la revue française d'Anthropologie *L'Homme*, la magie occupe toujours une place majeure dans la vie des africains et le recours à la sorcellerie s'accroît surtout dans les périodes de crises.²

Même pour garantir un mariage heureux, nombreuses sont les populations africaines qui font appel aux marabouts pensant que les herbes, les poudres magiques et l'encens sont capables de changer le destin à leur gré. Il est donc de coutume que les filles, la veille du mariage, soient soumises à des rituels assez particuliers sous les auspices du père. Djâili nous les décrit à travers le témoignage de Ramla : « *Il apporte pour mon bain, des écorces censées me protéger du mauvais œil, (...) des feuilles à encenser pour me protéger des djinns. (...)* »³ Nous remarquons dans cette description le champ lexical de la superstition dans les mots : « écorces, mauvais œil, encenser, djinns ». Cependant, ces pratiques sont loin de faire l'unanimité, notamment dans le cercle des jeunes scolarisés et cultivés dont faisait partie Ramla.

Toutefois, ce sont surtout les vieilles générations et les moins instruits que l'on voit obsédés par le pouvoir de la magie. Si Moubarak persiste à battre sa femme et la tromper c'est la faute de

¹ Dictionnaire Larousse, Paris, 2008, p.725.

² Adam Michel, *Nouvelles considérations dubitatives sur la théorie de la magie et de la sorcellerie en Afrique noire*, Editions Ehes, revue, L'Homme, No. 177/178, France, (Jan. - Jun., 2006), p. 279.

³ Op.cit., Djâili, p.59.

sa mère qui n'a pas demandé l'aide des marabouts : « *Si tu avais consulté les marabouts comme je te l'avais conseillé, si tu avais protégé ta fille, si tu avais aussi fait un peu d'effort pour que son époux l'aime, ça ne serait pas arrivé.* »¹ La succession de trois propositions de condition révèle au lecteur l'importance, à nos jours, de la sorcellerie dans des sociétés africaines.

Par ailleurs, nous remarquons que les femmes ont tendance à blâmer leurs semblables pour les débordements des hommes : un homme n'est jamais fautif, ces actions ne sont que les conséquences des erreurs et des défaillances d'une femme. C'est une mentalité de servitude et d'infériorité ancrée au fil des siècles dans l'esprit des femmes. Elles en sont inconsciemment enlisées et n'arrivent pas à s'en défaire.

Moubarak n'est donc pas un jeune dépendant de la drogue et de l'alcool, menant une vie dissipée et violent avec sa jeune épouse, mais un homme normal et la faute est jetée sur la mère qui n'a pas su protéger sa fille par la magie et la fille qui n'a pas recouru au marabout pour envoûter son mari. Djaïli critique ainsi une mentalité bien bornée et dépassée à l'aube du 21^{ème} siècle. La solution pour la jeune Hindou serait donc : « *Des herbes pour me rendre invincible, des gaadés pour me procurer ce charme qui semble tant me manquer, des poudres à mettre dans le thé de Moubarak à son insu (...). Voilà tout ce que Goggo Nenné a rapporté de chez le Marabout.* »²

Dans *Polygamie et construction sociale de la féminité*, Sylvie Fainzang et Odile Journet nous expliquent que le terme « marabout » désigne un homme qui détient la connaissance du Coran et qui agit par la manipulation de versets coraniques. Elles ajoutent que parfois les marabouts mêlent aux pratiques musulmanes, d'autres pratiques de magie interdites par l'Islam, dans le but d'arriver à certaines fins comme : attirer une chance et des faveurs ou nuire à un rival ou un

¹ Ibid., p.123.

² Op.cit., Djaïli, p.124.

ennemi.¹

Si le recours aux Marabouts vise à protéger Hindou, c'est pour nuire à Ramla que la première épouse d'Alhadji, Safira, dépense des sommes colossales dans la sorcellerie. Nous voyons cette trentenaire vendre ses bijoux et s'emparer d'une part de l'argent de la « zakat », à l'insu de son mari pour financer ses complots contre Ramla : « *Qu'ils divorcent ! Sinon, qu'elle s'en aille à jamais, qu'elle perde la raison ou qu'elle meure !(...)* Cherche au moins trois autres marabouts. »² Les phrases exclamatives associées aux subjonctifs nous transmettent le désir de vengeance sans borne de cette femme. La locution verbale « perdre la raison » et le verbe « mourir » reflètent une agressivité extrême. Finalement, la recherche de plusieurs « marabouts » affirme la détermination à mettre fin à ce nouveau mariage.

Nous pouvons donc, selon le roman, remarquer que la pratique malsaine de la magie, continue à sévir dans certains pays du continent africain. A l'opposé des hypothèses tiers-mondistes de la fin du 20ème siècle, qui prévoyaient le déclin des superstitions sous l'effet du progrès économique, de l'expansion de la vie citadine et de la culture des religions monothéistes, la sorcellerie n'a pas disparu en Afrique et continue à s'étendre dans divers domaines de la vie.³ C'est, sans doute, à travers cette forme de magie qu'un nombre non limité des populations africaines exprime ses inquiétudes et ses aspirations.

Conclusion :

Au terme de notre recherche, il s'avère que le statut de la femme dans le continent africain demeure défavorable, ce n'est pas en tant

¹ Sylvie Fainzang et Journet Odile, « *L'institution polygamique comme lieu de construction sociale de la féminité* », dans *Polygamie et construction sociale de la féminité, sexe et genre*, De la hiérarchie entre les sexes, Éditions du centre national de la recherche scientifique, Paris, 1991, p.p. 221, 222.

² Ibid., Djaïli, p.182.

³ Bernault Florence, Tonda Joseph, *Dynamiques de l'invisible en Afrique*, dans *Politique africaine* 2000/3 (N° 79, Paris, 2000, page 5.

qu'être humain à part entière qu'elle est considérée, mais en tant que subalterne, qu'être mineure sous la tutelle d'un mari ou des mâles de la famille ou de la concession.

Dans *Les Impatientes*, et malgré le triste sort des trois protagonistes, nous pouvons déceler une lueur d'espoir qui pourrait annoncer un lendemain meilleur. Nous avons vu le frère de Ramla s'opposer farouchement à la décision du père de rompre ses fiançailles et de la marier de force avec un homme qu'elle ne désire pas. Suite à cela, il part travailler dans la capitale quittant la demeure familiale gérée selon des principes qu'il juge discriminatoires. Outre ce jeune homme, Djaili nous montre le frère de Moubarak l'empêcher de battre Hindou, même si son geste n'a pas été apprécié par la famille qui donne toujours raison à l'aîné, il reste l'exemple d'une jeunesse scrupuleuse et digne. Par ailleurs, dans l'ancienne génération et lors des multiples altercations qui figurent dans le roman, nous avons remarqué des oncles qui interviennent pour empêcher la répudiation de telle ou telle femme, expliquant qu'il serait injuste de répudier une femme pour des doutes non fondées ou sur un simple coup de tête.

Par ailleurs, les images lumineuses figurent également dans les positions des femmes. La mère d'Hindou, menacée sans cesse de répudiation, a répondu à son mari qu'elle quitterait volontiers le foyer familial, c'est le cas de Safira poussant ainsi les maris à revenir sur leurs décisions. En effet, c'est lorsque les « patientes » arrêtent de l'être que tout s'arrange. Ramla, répudiée par son mari, a rejoint son frère et son ancien fiancé à la capitale, pour continuer ses études et devenir pharmacienne.

Le refus catégorique de la soumission, l'instruction, l'ouverture sur le monde afin de changer les mentalités bornées et archaïques, seraient les seules issues pour améliorer le statut de la femme. C'est ce message implicite que nous communiquent *Les Impatientes*. La responsabilité de l'injustice n'incombe, selon elle, ni sur les religions, ni sur la polygamie, mais sur l'homme qui insiste à asservir la femme par des traditions qui la dégradent et la chosifient.

Finally, it is the example itself of the author of the novel that it is necessary to praise above all since she has been for a long time a victim of the evils that she has described in her novel. Amal Djaïli has lived two divorces, the first five years after a forced marriage, and the second ten years later with a violent husband. Despite the traumas engendered by two painful experiences, she has been able to rebuild, work and begin her life as a writer. She is today praised everywhere in the world for her journey and her work.

Bibliographie

Corpus :

- Djaïli Amadou Amal, *Les Impatientes*, Editions Emmanuelle Collas, Paris, 2020.

Œuvres d'autres écrivains :

- Boudjedra Rachid, *La répudiation*, Editions Denoël, Paris, 1969.
- Leila, *Mariée de force*, Editions J'ai lu, Paris, 2004.

Ouvrages de critique littéraire :

- Duchet Claude, *Sociocritique*, 1979, Editions Nathan, Paris.
- Ellena Laurence, *Sociologie et Littérature*, 1998, Editions L'Harmattan, Paris.
- Goldmann Lucien, *Pour une sociologie du roman*, 1964, Editions Gallimard, Paris.
- Valette Bernard, *Esthétique du roman moderne*, 1985, Editions Nathan, Paris.

Ouvrages divers :

- Adam Michel, *Nouvelles considérations dubitatives sur la théorie de la magie et de la sorcellerie en Afrique noire*,

- Editions EHESS, revue, L'Homme, No. 177/178, France, (Jan. - Jun., 2006), p. 279.
- Badinter Élisabeth, *L'Un est l'autre : Des relations entre hommes et femmes*, Editions Odile Jacob, Paris , 2002.
 - Bernault Florence, Tonda Joseph, *Dynamiques de l'invisible en Afrique*, dans Politique africaine 2000/3 (N° 79), Paris, 2000.
 - Brown G., Thomas, Caplan Thomas, Werk Annette, Seraganian Peter, Singh Manjit-Kaur, Traduit de l'anglais par Lalancette Monique, *Toxicomanie et violence conjugale : recension des écrits et état de la situation au Québec*, Comité permanent de lutte à la toxicomanie, Bibliothèque nationale du Canada Bibliothèque nationale du Québec, Octobre 1999.
 - Gagné Dominique, Laforest Julie, Maurice Pierre, *Guide d'analyse de la violence conjugale sur un territoire, Vivre en sécurité : se donner les moyens*, vol. 4 ; Direction du développement des individus et des communautés, Institut national de santé publique du Québec Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Bibliothèque et Archives Canada, 2016.
 - Haroche Claudine, *La fabrique de la virilité dans la famille patriarcale*, dans Le Journal des psychologues Editions Martin Média, Paris, 2013, (n° 308).
 - Jama Christine, « La fréquence des mariages forcés pose la question de la pénalisation », Le Monde, 24 avril 2005.
 - Nguimfack Leonard, *Conflits dans les familles polygames et souffrance familiale*, Editions Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux, Cameroun, 2014/2 (n° 53).
 - Sylvie Fainzang et Journet Odile, « *L'institution polygamique comme lieu de construction sociale de la féminité* », dans *Polygamie et construction sociale de la féminité, sexe et genre*, De la hiérarchie entre les sexes, Éditions du centre national de la recherche scientifique, Paris, 1991.

Dictionnaires :

- Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, Editions Hatier, Paris, 2004.
- Dictionnaire Larousse, Paris, 2008.

Sitographie :

- <https://www.humanium.org/fr/le-mariage-denfants-en-afrique-subsaaharienne-le-cas-du-niger>
- https://www.unicef.org/wca/sites/unicef.org.wca/files/2018-11/UNFPA-WCARO_UNICEF_FR_final.pdf
- <https://www.rtl.fr/actu/debats-societe/alcool-drogues-la-dependance-multiplie-par-3-le-risque-de-violences-conjugales-7799292783>
- Tankeu Keusseu Serge, *Genre et Pouvoir dans le Contexte Africain*, <http://www.koed.hu/sw249/serge.pdf>
- Nations Unies, Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, New York, ONU, 1993
<https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-women>
- <https://www.humanium.org/fr/le-mariage-denfants-en-afrique-subsaaharienne-le-cas-du-niger>
- <http://rofaf.org/actualites/1193-afrique-le-viol-conjugal-entre-devoir-et-dignite>
- Christianensen Luc, *Violences domestiques et pauvreté en Afrique : quand les coups du mari ont la douceur du miel*, 18 Janvier 2016 dans <https://blogs.worldbank.org/fr/africacan/violences-domestiques-et-pauvrete-en-afrique-quand-les-coups-du-mari-ont-la-douceur-du-miel>
- <https://www.cairn.info/revue-le-divan-familial-2009-2-page-169.htm>
- Gatanazi Etienne, *La polygamie en Afrique, difficile à éradiquer*, <https://www.dw.com/fr/la-polygamie-en-afrique-une-pratique-difficile-a-eradiquer>, avril 2022.
- <https://www.azhar.eg/observer->

[fr/details/ArtMID/1154/ArticleID/40322/La-patience-en-Islam](https://www.passeportsante.net/fr/details/ArtMID/1154/ArticleID/40322/La-patience-en-Islam)

- <https://www.passeportsante.net/fr/psychologie/jalousie>
- Keita Hanane, *Femmes sans avenir*, dans une interview par Amina Dicko , publiée dans *Amina* en mai 2012, https://aflit.arts.uwa.edu.au/Amin_Ahananekeita2012.html.
- Keita Mama, *La polygamie/Entre jalousie et rancœur : L'iniquité des hommes pousse les femmes aux pires*, <http://news.abamako.com/h/268723.html>